



Demande d aide juridiques

Par **marlouwen_old**, le **28/07/2007** à **11:55**

Bonjour, j'ai vendu un scooter le 27 juillet 2002 à 1200€ à MrX or son chèque s'est reveler etre sans provision. J'ai alors contacté le tribunal MrX s'est engagé à me verser 240€ par mois pendant cinq ans je n'ai vu aucun centimes. recemment j'ai contacté la banque de france qui m'a affirmé que je pouvais encore déposer mon chèque en banque or MrX s 'avere etre encore sans provision. j'ai alors fait appel à madame le procureur de la republique de mon departement qui n'a pas donné suite à mon affaire. Aujourd'hui que puisse je faire pour récupérer mon argent???? merci